Fiches

Parc de logements

STATISTIQUE PUBLIQUE

Insee

Avertissement

Sauf mention contraire, les données sur les logements concernent les résidences principales en logement ordinaire (champ de l'enquête Logement) et les données relatives aux ménages concernent les ménages vivant dans ces logements.

Les cartes présentées s'appuient sur la géographie communale relative à 2015.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles.
Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

…	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

1.1 Évolution du parc de logements

Au 1er janvier 2016, la France métropolitaine compte 34,5 millions de logements. Depuis trente ans, le parc s'accroît d'environ 1 % par an. Le nombre de **résidences principales** (28,4 millions) a crû à un rythme un peu plus élevé que l'ensemble du parc des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000. Depuis, il suit une progression annuelle d'environ 0,9 %. Le nombre de **résidences secondaires** ou de **logements occasionnels** a augmenté à un rythme soutenu (entre 2 % et 3 % par an) dans la deuxième moitié des années 1980, puis a ralenti.

Le nombre de **logements vacants** a progressé d'environ 4 % en moyenne annuelle entre 2006 et 2016 et représente au 1er janvier 2016 un peu plus de 8 % du parc total en France métropolitaine. Il s'agit de logements inoccupés sans être pour autant immédiatement habitables. Ils peuvent être proposés à la vente ou à la location, en attente d'occupation ou de règlement de succession, ou encore sans affectation précise (logements à réhabiliter, par exemple). De 1984 à 2006, la proportion de logements vacants avait diminué lentement, pour atteindre 6 % en 2006. En 2016, elle est identique à celle de 1984 dans les communes rurales. Elle augmente dans l'ensemble des unités urbaines, hors Paris, où elle a baissé d'un point. En 2016, les logements vacants sont majoritaires dans les communes rurales et les unités urbaines de moins de 100 000 habitants. Par ailleurs, les petits logements d'une ou deux pièces sont nettement plus fréquents parmi les logements vacants que parmi les résidences principales, même si la part de logements vacants s'est accrue quel que soit le nombre de pièces.

En 2016, en France métropolitaine, le **logement individuel** représente 57 % des résidences principales, secondaires ou occasionnelles. Après avoir progressé entre 1999 et 2008, sa part recule légèrement. Depuis 2009, le nombre de logements dans l'habitat individuel augmente moins vite que dans le collectif en lien avec les évolutions récentes de la construction neuve : en 2013, le nombre de logements collectifs achevés devient nettement supérieur à celui des logements individuels, alors qu'il était inférieur jusqu'en 2008.

En 2016, 16 % des résidences principales se situent dans l'agglomération parisienne (contre 18 % en 1984) et 22 % en zone rurale. Les résidences secondaires ou occasionnelles sont plus présentes en zone rurale (43 %), mais leur part a diminué (51 % en 1984) tandis qu'elle a augmenté dans les petites unités urbaines (de 32 % à 39 %) avec l'urbanisation.

Les départements d'outre-mer (DOM) hors Mayotte comptent 888 000 logements au 1er janvier 2016. Depuis trente ans, le parc de logements augmente plus vite qu'en métropole : + 3 % par an en moyenne, entre le milieu des années 1980 et la fin des années 1990, puis entre + 2 % et + 2,5 % par an jusqu'en 2016. En 2016, 84 % des logements sont des résidences principales, 4 % des résidences secondaires ou des logements occasionnels et 12 % des logements vacants. Le nombre de résidences principales est de 743 000. Leur part est à un niveau proche de celui de 1984. Elle a d'abord augmenté dans les années 1980, puis s'est stabilisée avant de décroître légèrement depuis 2008. L'habitat individuel représente plus des deux tiers de l'ensemble des logements ultra-marins (hors Mayotte). Il reste majoritaire parmi les résidences principales, secondaires ou occasionnelles, même si sa part baisse lentement depuis trente ans. ■

Définitions

Résidence principale, **secondaire**, **logement occasionnel**, **logement vacant** : voir *annexe Glossaire*.
Logement individuel : construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Pour en savoir plus

- *Compte du logement 2014 - premiers résultats* 2015, coll. RéférenceS, SOeS, février 2016.
- « Le parc de logements en France au 1er janvier 2016 », *Insee Focus* n° 73, décembre 2016.
- « Le découpage en unités urbaines de 2010 : l'espace urbain augmente de 19 % en une décennie », *Insee Première* n° 1364, août 2011.

Évolution du parc de logements 1.1

1. Évolution du nombre de logements par catégorie depuis 1986

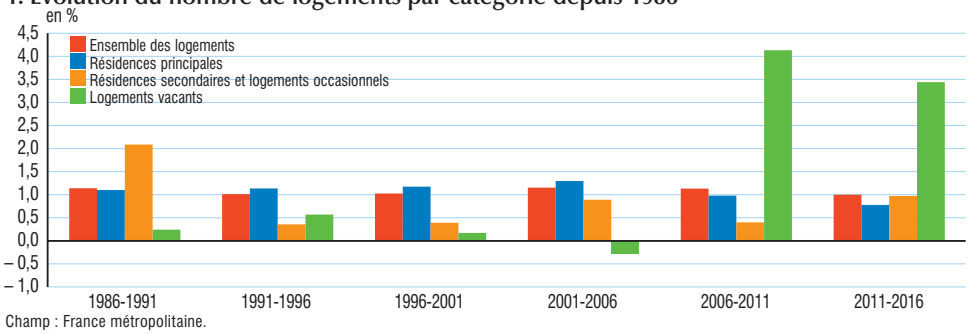

Champ : France métropolitaine.
Note : évolution annuelle, moyenne quinquennale.
Sources : Insee, SOeS, estimations annuelles du parc de logements au 1er janvier.

2. Évolution du nombre de logements par type depuis 1986

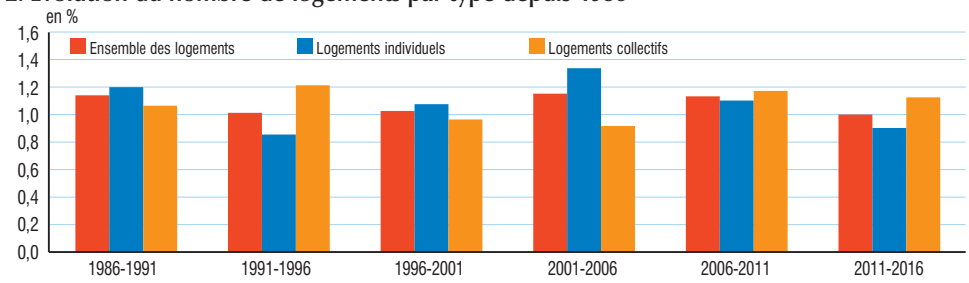

Champ : France métropolitaine.
Note : évolution annuelle, moyenne quinquennale.
Sources : Insee, SOeS, estimations annuelles du parc de logements au 1er janvier.

3. Répartition du parc selon le type d'unité urbaine par catégorie de logement

en %

	1984				2016			
	Commune rurale	Unité urbaine de moins de 100 000 habitants	Unité urbaine de 100 000 hab. ou plus (hors UU de Paris)	Unité urbaine de Paris	Commune rurale	Unité urbaine de moins de 100 000 habitants	Unité urbaine de 100 000 hab. ou plus (hors UU de Paris)	Unité urbaine de Paris
Ensemble	**26,2**	**29,9**	**27,2**	**16,7**	**24,2**	**32,1**	**29,1**	**14,6**
Résidences principales	22,8	29,7	29,3	18,2	21,9	31,1	30,9	16,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	51,4	31,8	11,8	5,0	42,8	38,5	13,5	5,2
Logements vacants	29,8	29,1	25,0	16,1	25,1	35,9	28,4	10,6

Champ : France métropolitaine.
Sources : Insee, SOeS, estimations annuelles du parc de logements au 1er janvier.

4. Répartition du parc de logements selon le type de logement et d'habitat

en %

	1984				2016			
	Nombre de logements (en milliers)	Répartition par catégorie de logement	Part de logements individuels	Part de logements collectifs	Nombre de logements (en milliers)	Répartition par catégorie de logement	Part de logements individuels	Part de logements collectifs
Ensemble des logements de France métropolitaine :	**24 368**	**100,0**	**55,5**	**44,5**	**34 537**	**100,0**	**56,0**	**44,0**
Résidences principales	20 095	82,5	54,6	45,4	28 430	82,3	56,6	43,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	2 404	9,9	65,3	34,7	3 281	9,5	57,4	42,6
Logements vacants	1 869	7,7	52,0	48,0	2 825	8,2	47,9	52,1
Ensemble des logements des DOM :	**393**	**100,0**	**77,6**	**22,4**	**888**	**100,0**	**68,1**	**31,9**
Résidences principales	330	84,0	78,4	21,6	743	83,6	68,6	31,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	19	4,9	72,8	27,2	37	4,2	67,9	32,1
Logements vacants	44	11,1	74,2	25,8	108	12,2	65,1	34,9

Champ : France hors Mayotte.
Sources : Insee, SOeS, estimations annuelles du parc de logements au 1er janvier.

1.2 Répartition géographique du parc de logements

En 2013, la répartition entre maisons individuelles et appartements en immeuble collectif n'est pas homogène sur le territoire. À l'instar de la population et des emplois, les appartements sont concentrés dans les espaces urbains : 81,6 % se situent dans les **pôles** des grandes **aires urbaines**, dont ils représentent 61,8 % du parc. Leur proportion est de 40,3 % dans les pôles de taille moyenne et de 32,6 % dans les petits pôles. En revanche, ils sont sous-représentés dans les **couronnes** urbaines et les **communes multipolarisées** : de 5,1 % à 20,4 % du parc.

On compte en moyenne 517 logements pour 1 000 résidents. Les centres urbains et les couronnes périurbaines en comptent moins : 600 pour 1 000 à Paris, 411 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Dans d'autres communes, comme en Auvergne ou dans le Morvan, la densité est de 1 000 logements pour 1 000 résidents, soit une seule personne par logement. Ces disparités géographiques peuvent s'expliquer par deux facteurs.

Le premier tient au peuplement des résidences principales, autrement dit à la taille des ménages. En Guyane, par exemple, où elle est très élevée avec près de 6 personnes par ménage, le nombre de logements pour 1 000 résidents est très faible (311). À l'opposé, le phénomène de décohabitation, c'est-à-dire de baisse du nombre de personnes par ménage, est particulièrement saillant dans les **communes hors influence des pôles**, notamment en raison d'un vieillissement plus marqué de la population. On y trouve fréquemment une seule personne par ménage en moyenne, et par conséquent un nombre de logements par résident très élevé. Entre ces deux extrêmes, dans les communes périurbaines, les ménages, plus souvent des familles avec enfant(s), sont de taille légèrement supérieure à la moyenne et le nombre de logements est par exemple de 496 pour 1 000 résidents dans les couronnes des grands pôles.

Le deuxième facteur explicatif tient à la part des résidences secondaires, logements occasionnels et logements vacants. Le nombre de logements pour 1 000 résidents est par exemple très élevé en Corse (709), en raison d'une forte part de résidences secondaires. C'est le cas aussi dans les zones montagneuses (Massif central, Pyrénées, Alpes) et sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique. Dans les espaces éloignés des grands pôles et de leurs couronnes – les petits et moyens pôles –, la part de logements vacants est plus importante (8,9 % dans les communes hors influence des pôles contre 7,6 % en moyenne), ce qui, ajouté à la plus petite taille des ménages, fait monter le nombre de logements pour 1 000 résidents (764 logements en moyenne). ■

Définitions

Pôles, **aires urbaines**, **couronnes**, **communes multipolarisées**, **communes isolées hors influence des pôles** : un pôle est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois. Une aire est composée d'un pôle et le plus souvent d'une couronne. Les communes multipolarisées des grandes **aires urbaines** sont les communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines. Voir *annexe Glossaire* à zonage en aires urbaines.

Pour en savoir plus

- L'état du logement (en ligne uniquement), www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, SOeS, 2016.
- « Logement », in *Qualité de vie, habitants, territoires*, Observatoire des territoires, CGET, 2014.

Répartition géographique du parc de logements 1.2

1. Proportion d'appartements et de maisons selon le type de territoire

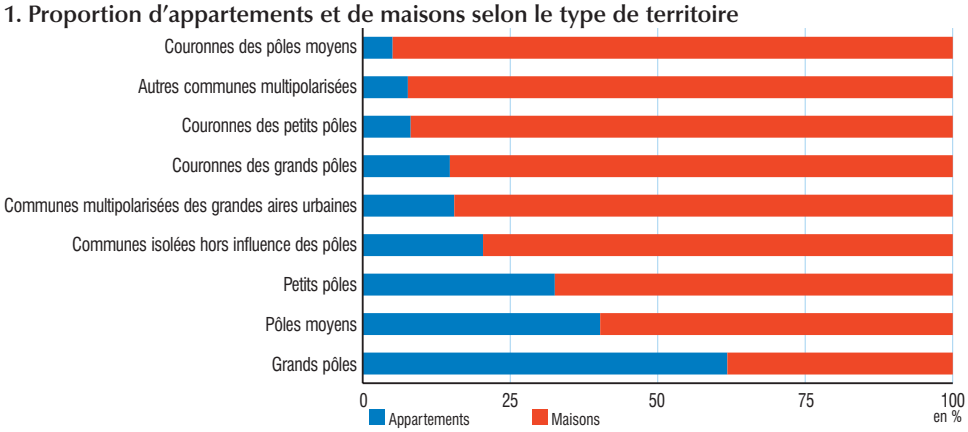

Champ : France hors Mayotte, ensemble des résidences principales en logement ordinaire.
Source : Insee, enquête Logement 2013.

2. Nombre de logements pour 1 000 habitants

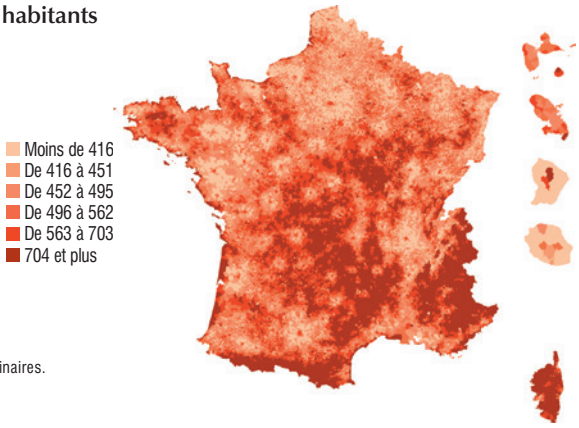

Champ : France hors Mayotte, ensemble des logements ordinaires.
Source : Insee, recensement de la population de 2012
(recensement de 2013 pour les données de population).

3. Répartition des logements selon le type de territoire

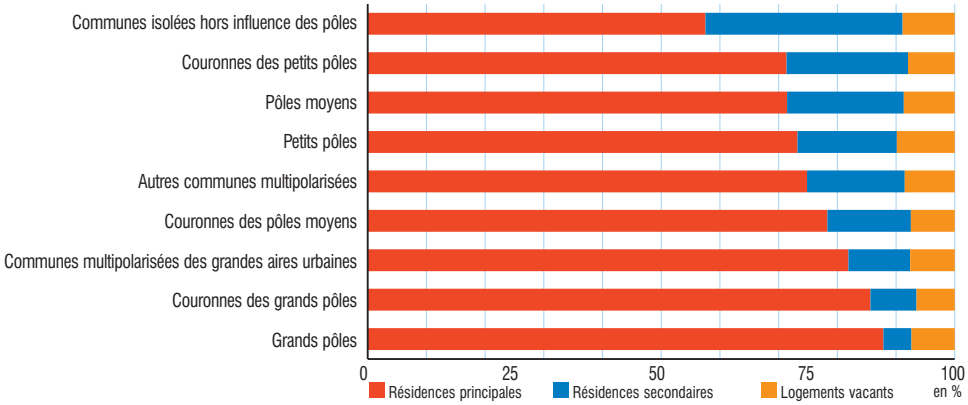

Champ : France hors Mayotte, ensemble des logements ordinaires.
Source : Insee, recensement de la population de 2012.

1.3 Ancienneté et caractéristiques du parc de logements

En 2013, selon **Filocom**, trois logements sur cinq sont des maisons individuelles. Ces dernières constituent la majeure partie (77 %) du parc des propriétaires occupants et plus de la moitié (56 %) des résidences secondaires. En revanche, 71 % des locataires du parc privé et 86 % des locataires du **parc social** habitent en appartement dans des immeubles collectifs. Les logements vacants sont constitués à 62 % d'appartements.

Les logements ont une surface moyenne d'un peu plus de 80 m^2. La moitié d'entre eux comprennent trois ou quatre **pièces d'habitation**. Le nombre moyen de pièces est assez stable quelle que soit la période de construction considérée, mais la surface moyenne des logements tend à augmenter : 87,3 m^2 pour les plus récents, contre 84,0 m^2 pour les logements construits entre 1975 et 1998 et 76,0 m^2 pour ceux bâtis entre 1949 et 1974. Les pièces d'habitation sont plus grandes pour les logements récemment construits que pour ceux construits après-guerre.

Parmi les logements construits entre 1949 et 1974, la majorité était des appartements en immeubles collectifs (58 % des logements bâtis à cette période). Depuis 1975, les constructions se concentrent davantage sur la maison individuelle, qui représente un peu plus de 56 % des logements bâtis depuis cette date. Après 2008, la construction de maisons individuelles baisse très légèrement au profit des constructions d'immeubles collectifs. En 2013, les logements bâtis après 1999 représentent 15 % du parc de logements métropolitains, soit plus de 5 millions de logements. Cette part s'élève mécaniquement d'année en année, mais sa progression est forte, traduisant le niveau élevé de la construction neuve au cours des dernières années. Depuis 1999, plus de 212 000 logements construits avant 1949 et 194 000 construits entre 1949 et 1974 ont été détruits. En proportion, c'est le parc construit entre 1949 et 1974 qui a subi le plus de démolitions : 2,3 % contre 1,8 % pour le parc construit avant 1949. Ce dernier constitue encore 33 % des logements, soit plus de 11 millions.

Les constructions récentes ne sont pas bien réparties sur le territoire métropolitain : elles se concentrent dans les **communes multipolarisées des grandes aires urbaines** et les **couronnes des aires moyennes**. Les aires urbaines présentent un profil type : les **villes-centres** regroupent une majorité de logements construits entre 1949 et 1974, les **couronnes périurbaines** des logements surtout bâtis entre 1975 et 1998 et les couronnes multipolarisées des logements bâtis pour la plupart après 1999. Les **pôles** lyonnais, parisiens et lillois ont toutefois connu une croissance périurbaine plus précoce. Leurs couronnes périurbaines comportent des logements plus anciens (construits entre 1949 et 1974) et les villes-centres des logements construits avant 1949. Hors des aires urbaines, la densité de logements construits entre 1949 et 1974 est également forte sur le littoral ou dans les départements de Savoie, Haute-Savoie, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. ■

Définitions

Filocom, parc social, pièces d'habitation : voir *annexe Glossaire*.
Aires urbaines, pôles, couronnes, communes multipolarisées : un pôle est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois. Une aire est composée d'un pôle et le plus souvent d'une couronne. Les communes multipolarisées des **grandes aires urbaines** sont les communes situées hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines. Voir *annexe Glossaire* à zonage en aires urbaines.
Ville-centre d'unité urbaine multicommunale : si une commune abrite plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à 50 % de la commune la plus peuplée, ainsi que cette dernière, sont villes-centres. Les communes urbaines qui ne sont pas villes-centres constituent la banlieue de l'agglomération multicommunale.

Pour en savoir plus

- *Compte du logement 2014 - Premiers résultats 2015*, Coll. « RéférenceS », SOeS, février 2016.
- « Les conditions de logement fin 2013 - Premiers résultats de l'enquête Logement », *Insee Première* n° 1546, avril 2015.
- « Les logements en 2006 - Le confort s'améliore, mais pas pour tous », *Insee Première* n° 1202, juillet 2008.

Ancienneté et caractéristiques du parc de logements 1.3

1. Répartition des logements selon le type d'habitat, le statut d'occupation et le type de logement

en %

	Résidences principales					Résidences secondaires	Logements vacants
	Propriétaires occupants	Locataires du parc privé	Locataires du parc HLM-SEM	Locataires des collectivités territoriales	Autres statuts		
Appartement	22,6	71,2	85,7	72,1	56,3	43,8	61,6
Maison	77,4	28,8	14,3	27,9	43,7	56,2	38,4
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Champ : France métropolitaine.
Source : SOeS-DGFiP, Filocom 2013.

2. Caractéristiques des logements par période de construction

	Nombre de pièces[1] (en %)							Nombre moyen de pièces	Surface moyenne (en m²)
	1	2	3	4	5	6 ou plus	**Ensemble**		
Avant 1949	12,3	20,5	26,4	20,0	11,5	9,4	**100,0**	3,3	81,5
De 1949 à 1974	7,4	12,5	26,4	30,7	15,9	7,0	**100,0**	3,6	76,0
De 1975 à 1998	10,4	14,4	19,2	27,4	19,0	9,6	**100,0**	3,6	84,0
De 1999 à 2013	6,7	16,7	23,7	28,4	16,7	7,8	**100,0**	3,6	87,3
Ensemble des logements[2]	**9,9**	**16,5**	**24,2**	**25,8**	**15,1**	**8,5**	100,0	**3,5**	**81,3**

1. Pièces d'habitation, à l'exclusion des cuisine, salle de bain, douche, cabinet de toilette, etc.
2. Y compris les logements dont la période de construction est inconnue (2 % des logements).
Champ : France métropolitaine.
Lecture : 12,3 % des logements construits avant 1949 comptent une pièce d'habitation.
Source : SOeS-DGFiP, Filocom 2013.

3. Évolution de la répartition des logements selon la période de construction

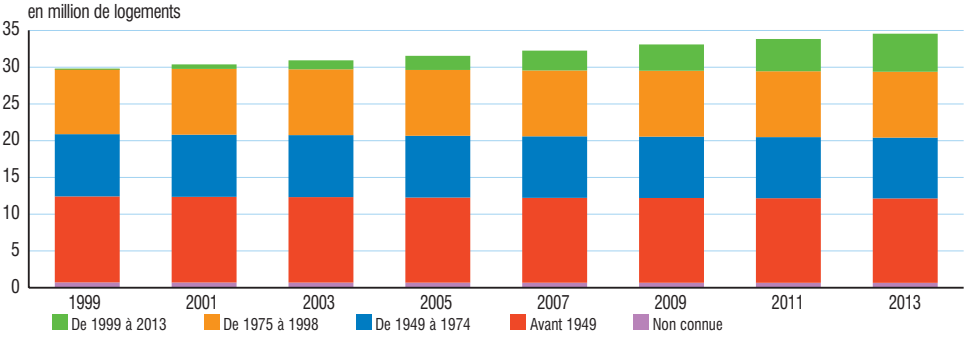

Champ : France métropolitaine.
Source : SOeS-DGFiP, Filocom 2013.

4. Répartition des logements par type d'habitat et période de construction

en %

	Avant 1949	De 1949 à 1974	De 1975 à 1998	De 1999 à 2013
Appartement	38,8	58,3	42,7	44,4
Maison	61,2	41,7	57,3	55,6
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Champ : France métropolitaine.
Lecture : 38,8 % des logements construits avant 1949 sont des appartements en immeuble collectif.
Source : SOeS-DGFiP, Filocom 2013.

5. Ancienneté du parc de logements

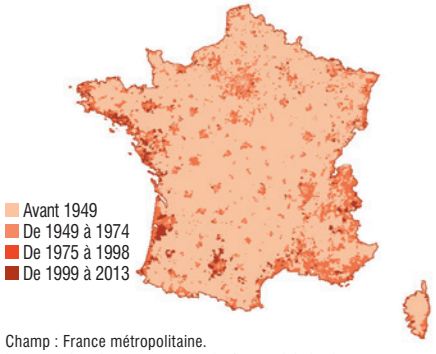

Champ : France métropolitaine.
Lecture : dans les communes colorées en clair, les logements construits avant 1949 sont les plus fréquents. Les logements construits après 1999 prédominent dans les communes les plus foncées.
Source : SOeS-DGFiP, Filocom 2013.

1.4 Logements non ordinaires

En France, en 2012, que ce soit par choix ou par nécessité, à titre provisoire ou d'une manière durable, 1,4 million de personnes habitent dans des logements qualifiés de « non ordinaires », soit un peu plus d'un habitant sur cinquante. Ces logements sont répartis en 30 000 **communautés** environ. Ils se distinguent des logements ordinaires par une offre de services supplémentaires, qui varient selon les établissements, et par un mode de vie commun des habitants. Par ailleurs, près de 130 000 personnes vivent dans des habitations mobiles (caravanes, péniches) ou sont sans abri.

Les communautés couvrent des besoins ou des situations très variés et la population concernée est donc très hétérogène. Plus de 70 % des habitants des communautés résident dans les services de moyen ou de long séjour des établissements de santé, dans les établissements sociaux de moyen et long séjour, les maisons de retraite, les foyers ou dans des résidences sociales. La part de cette population parmi les habitants des communautés a augmenté de plus de 4 points de pourcentage depuis 2006, en lien avec l'augmentation des capacités d'accueil dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et dans les établissements médico-sociaux, ainsi qu'avec la hausse du nombre de maisons relais. Les établissements destinés aux élèves ou aux étudiants hébergent 17 % des habitants des communautés et leur part baisse depuis 2006 en lien avec le recours plus fréquent à la location dans le parc de logements ordinaires.

En moyenne, la population des communautés est beaucoup plus âgée, légèrement plus masculine et compte plus d'étrangers que dans l'ensemble du pays, mais avec de fortes disparités selon les types d'institution. Alors que les communautés religieuses et les établissements de moyen ou long séjour comptent une plus large population féminine, les femmes sont au contraire minoritaires dans le reste des communautés. Les résidents des établissements de moyen ou long séjour sont beaucoup plus âgés que ceux des casernes ou des établissements hébergeant des élèves ou des étudiants.

La proportion, dans la population totale, des personnes vivant en communauté est assez stable depuis 1990 (2,1 % en 2012 contre 1,9 % en 1990). Cependant, les capacités d'accueil dans les structures d'hébergement collectif, en dehors des établissements pénitentiaires et des communautés religieuses, ont augmenté de 1,3 % par an en moyenne entre 1990 et 2012. Cette évolution masque des disparités importantes entre les différentes structures d'hébergement collectif : alors que le nombre de lits pour les personnes en difficulté sociale a été multiplié par 2,5 sur la période, la capacité d'accueil est stable pour les travailleurs et décroît pour les étudiants.

Près de 80 % des communes françaises n'accueillent aucun habitant de communautés en 2012. Les Bouches-du-Rhône, le Nord, Paris et le Rhône sont les départements qui comptabilisent le plus d'habitants des communautés avec une moyenne de 45 000 personnes chacun. Mais en proportion de la population départementale, les communautés sont relativement plus importantes dans certains départements d'Auvergne-Rhônes-Alpes, du Centre-Val de Loire, de l'Occitanie ou de la Nouvelle-Aquitaine (plus de 2,7 % de la population de ces départements). La Lozère compte par exemple plus de 1 habitant sur 20 en communauté, alors que cette proportion n'est que de 1 sur 50 à Paris, en lien avec l'importance de la population âgée (75 ans ou plus). La population âgée est par ailleurs majoritaire au sein des communautés dans les départements précités. ■

Définitions

Communauté : ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun. Voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « L'offre en établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2011 », *Études et Résultats* n° 877, Drees, février 2014.
- « Compte du logement 2012 - Premiers résultats 2013 », Commissariat général au développement durable, 2014.
- « La vie en communauté : 1,6 million de personnes en France », *Insee Première* n° 1434, février 2013.
- « L'accueil des adultes handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010 » *Études et Résultats* n° 833, Drees, février 2013.

1. Répartition de la population selon la catégorie d'habitation

en % de la population totale

	1990[1]	1999[1]	2006	2012
Population des logements ordinaires	97,8	97,8	97,6	97,7
Population des logements non ordinaires : individus vivant en communauté	1,9	1,9	2,2	2,1
Population hors logements : individus en habitation mobile, mariniers, sans-abri	0,3	0,2	0,2	0,2
Population totale (en milliers)	**58 084**	**60 187**	**63 186**	**65 241**

1. Les militaires du contingent ainsi que les mineurs internes sont réintégrés à la population des logements ordinaires en 1990 et 1999, alors que ce n'était pas le cas durant la collecte de ces recensements. Ce retraitement n'a pas pu être fait pour les élèves majeurs vivant en internat et les militaires vivant en caserne sans leur famille, qui sont comptés dans la population des logements ordinaires sur ces années, alors qu'ils le sont dans la population des communautés en 2006 et 2012. Cela introduit une rupture dans la série.
Champ : France hors Mayotte.
Lecture : en 2012, 2,1 % de la population vit en communauté dans des logements non ordinaires.
Source : Insee, Recensement de la population.

2. Répartition des personnes vivant en communauté par type d'hébergement

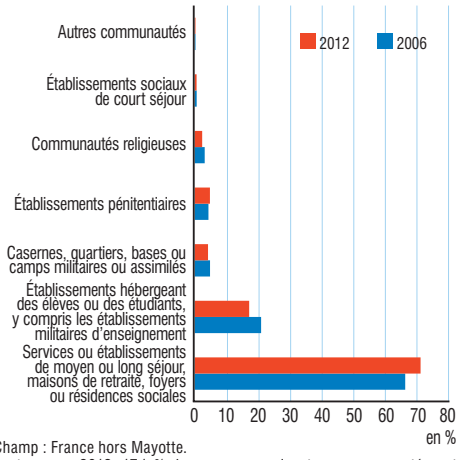

Champ : France hors Mayotte.
Lecture : en 2012, 17,1 % des personnes vivant en communauté sont dans un établissement hébergeant des élèves ou des étudiants.
Source : Insee, Recensement de la population de 2006 et 2012.

3. Caractéristiques de la population vivant en communauté

	Nombre de personnes (en milliers)	Âge médian	Âge moyen	Part de femmes (en %)	Part d'étrangers (en %)
Services ou établissements de moyen ou long séjour, maisons de retraite, foyers ou résidences sociales	959	80	69	58,9	9,7
Établissements hébergeant des élèves ou des étudiants, y compris les établissements militaires d'enseignement	231	20	22	40,9	14,3
Établissements pénitentiaires	65	31	34	3,7	15,5
Casernes, quartiers, bases ou camps militaires ou assimilés	57	25	27	10,5	7,7
Communautés religieuses	32	71	65	73,0	16,8
Établissements sociaux de court séjour	8	37	37	20,5	37,3
Autres communautés	0,9	29	32	17,7	68,3
Ensemble des communautés	**1 353**	**61,0**	**56,8**	**51,2**	**11,1**
Ensemble de la population	**65 241**	**40,0**	**40,0**	**51,6**	**6,1**

Champ : France hors Mayotte.
Lecture : en 2012, 73,0 % des habitants des communautés religieuses sont des femmes.
Source : Insee, Recensement de la population de 2012.

4. Évolution des capacités d'accueil des structures d'hébergement collectif

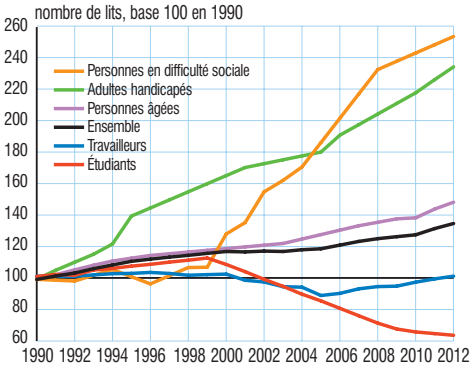

Champ : France hors Mayotte.
Source : SOeS, Comptes du logement 2014 - premiers résultats 2015.

5. Part de la population vivant en communauté dans la population départementale

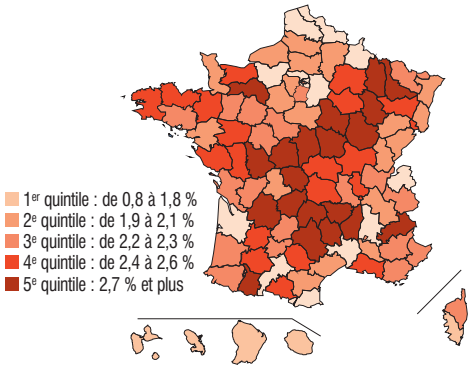

Champ : France hors Mayotte.
Source : Insee, Recensement de la population de 2012.